

Les **CONDITIONS GÉNÉRALES** suivantes sont données à titre indicatif, elles ne remplacent pas ni ne prévalent sur les conditions générales du loueur AVIS BUDGET Italia SpA - Maggiore. Les tarifs indiqués dans ce document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis

Mise à jour : 2025-01-10

## CONDITIONS GÉNÉRALES MAGGIORE ITALIE



### Durée

**Séjour minimum:** 3 jours

**Séjour maximum:** Les contrats de location ne peuvent excéder 30 jours. Pour les locations de plus de 30 jours, un deuxième bon d'échange devra être émis et le véhicule devra être retourné à l'agence et remplacé par un autre. La facturation des jours se calcule par tranches de 24 heures, vous devez respecter les heures annoncées de livraison et de restitution stipulées sur votre contrat afin d'éviter la facturation d'une journée supplémentaire par Maggiore. L'heure de prise du véhicule détermine le début de la location.

### Délai de grâce

**Prise et remise du véhicule:** Un délai de grâce de 29 minutes est accordé pour la prise comme pour la remise du véhicule. Au moment de la prise, si le délai de grâce est dépassé, Maggiore se réserve le droit d'offrir le véhicule à un autre client. Au moment de la remise du véhicule, si le délai de grâce est dépassé, Maggiore facturera une journée additionnelle au tarif régulier affiché au comptoir.

### Inclusions

**Le plan SUPER de Maggiore Italie inclut :**

- Kilométrage illimité
- Assurance responsabilité civile
- Assurance Collision sans franchise (excluant Vitres & Pneus)
- Assurance Vol sans franchise (excluant Les Pouilles, Campanie et Basilicate)
- Taxes Routières, taxe 1ere station, frais d'abandon domestique

**Certaines conditions et exclusions s'appliquent, vous référer aux sections « Assistance Routière » et « Assurances » pour tous les détails. Une franchise Vol est applicable en Campanie (région de Naples), Pouilles (région de Bari), Basilicate (région de Potenza et Matera). Un frais administratif peut être facturé au client pour tout dommage constaté sur le véhicule lors de la remise.**

### Exclusions et restrictions principales

**Carburant:** Les véhicules sont livrés avec un réservoir plein et doivent être retournés dans les mêmes conditions. Le client est tenu de faire le plein avec le même type de carburant utilisé par Maggiore. Si le véhicule n'est pas retourné avec le plein d'essence, des frais de service + le coût du carburant (affiché en agence) seront facturés du client.

**Assurance Vitres (LI):** Assurance couvrant les bris de glace (vitres et parebrise).

**Couverture Assistance Routière (RSN) :** Couverture en cas d'erreur de carburant, de batterie déchargée, de crevaison et la perte des clés.

**Assurance Protection Individuelle (PAI) :** Cette assurance couvre uniquement le conducteur du véhicule en cas d'accident.

**Chaînes à neige :** Obligatoires dans certaines régions d'Italie entre le 15 Novembre et le 15 Avril. Tarification selon comptoir de prise et durée du contrat. Montant confirmé au moment de la réservation.

**Frais transfrontaliers :** Facturé lorsque vous traversez les frontières de l'Italie vers un ou plusieurs pays autorisés. Il est de la responsabilité du conducteur d'aviser le représentant Maggiore localement.

**Accessoires, Services et Suppléments :** Se référer à la page 5 du document.

### Conducteurs

**Exigences :** Tous les conducteurs doivent fournir un permis de conduire original écrit en alphabet romain, une carte de crédit valide à leur nom, leur passeport – ainsi que le bon d'échange lors de la prise du véhicule. Les permis de conduire doivent être clairs, émis depuis un minimum de 2 ans et doivent inclure une photo – Se référer à la section « Age minimum » pour connaître les exceptions. **Le permis de conduire international est obligatoire pour prendre possession du véhicule et circuler en Italie.** Les permis de conduire numériques ne sont pas acceptés.

**Eurocar Vacances Inc.**

Distributeur Maggiore Canada

1883 rue Sherbrooke Est | Montréal (QC) | H2K 1B6

1.888.285.8384

**Conducteur additionnel:** Seul le conducteur enregistré sur le bon d'échange ainsi que les personnes autorisées – enregistrées à titre de conducteurs additionnels - lors de la prise du véhicule peuvent conduire un véhicule Maggiore. Le conducteur principal est tenu de communiquer au comptoir de Maggiore toute autre personne qui pourrait conduire le véhicule, un frais de conducteur additionnel lui sera facturé et cette personne devra être présente lors de la prise du véhicule. Le conducteur additionnel se doit de respecter les mêmes exigences que le conducteur enregistré. Vous référez à la page 5 pour la tarification complète.

**Age minimum:**

**19 ans** pour les catégories Mini manuelle et économique manuelle.

**21 ans** pour toutes autres les catégories.

**Jeune conducteur:** Tout conducteur âgé entre 19 et 24 ans doit s'acquitter d'un frais « Jeune Conducteur » au moment de la prise du véhicule. Tarification en page 5.

**Aucun âge maximum. Cependant, les conducteurs âgés de plus de 75 ans ne peuvent être couverts par l'Assurance Protection Individuelle (PAI). Cette assurance est optionnelle et uniquement proposée à destination.**

### Conduite hors Italie

**Les véhicules peuvent être conduits uniquement dans les pays suivants:**

Andorre, Autriche, Belgique, Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Allemagne, Gibraltar, Grèce, France, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Suède, Norvège, Portugal, Saint-Marin, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni, Espagne (à l'exception des îles et des enclaves de Ceuta et Melilla).

**Important :** Il est autorisé de circuler dans les pays mentionnés ci-dessus à condition d'en aviser le représentant Maggiore à destination. Des frais transfrontaliers seront facturés localement. Tarification page 5.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'assurer de respecter les exigences légales applicables dans le(s) pays concerné(s) visité(s).

Les véhicules de location ne sont pas autorisés à transiter par les ports maritimes et fluviaux.

### Entretien & Conduite du véhicule

Le client et les conducteurs autorisés à conduire le véhicule sont responsables de la bonne conduite du véhicule et doivent se conformer aux normes d'emploi recommandées par le fournisseur. Tous les frais liés à la réparation, l'entretien ou le remplacement de l'huile, nécessiteront une autorisation préalable de Maggiore. En plus de l'autorisation de Maggiore, le conducteur devra fournir les reçus nécessaires afin d'obtenir un remboursement.

En Europe Continentale, les véhicules sont conduits sur le côté droit de la chaussée. Les ceintures sont obligatoires à l'avant et à l'arrière. Les enfants doivent être assis dans des sièges adaptés jusqu'à l'âge de 11 ans (et jusqu'à 36 kg) - ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit efficace - et doivent être assis à l'arrière de l'habitacle. Une veste de sécurité obligatoire est fournie dans tous les véhicules de Maggiore Italie.

**La conduite du véhicule sur les routes non pavées est interdite. Il n'est pas permis de fumer dans les véhicules Maggiore. Dans le cas échéant, des frais de nettoyage seront facturés au client (150€).**



**ATTENTION AUX ZONES ZTL « ZONE A TRAFFICO LIMITATO » LORSQUE VOUS CIRCULEZ EN ITALIE.**



Les ZTL sont des zones à circulation restreinte : elles sont généralement réservées aux riverains mais interdites pendant certains horaires aux véhicules extérieurs dépourvus d'un permis d'accès payant. Ces zones se situent dans les grandes villes italiennes notamment en Toscane (Florence, Pise...), Sicile (Palerme), Sardaigne, ou encore à Rome, Milan, Naples, Bologne et Turin. Tous les véhicules non autorisés, entrant ou sortant de la ZTL, sont en infraction ; ils feront automatiquement l'objet d'une ou plusieurs contraventions en plus des frais administratifs facturés automatiquement par le loueur pour chaque traitement de contravention reçue.

Certaines zones, comme le centre de Milan (zone C), sont soumises à des péages urbains. Vous devrez donc payer une taxe si vous souhaitez circuler dans ces zones, certains jours et à certaines heures. De plus, certaines routes et certains ponts sont payants. Si vous ne payez pas ces taxes avant d'entrer dans ces zones, vous encourez une sanction administrative. Nous vous recommandons de vous renseigner sur les zones réglementées avant de vous déplacer. Des sites Web tels que [www.urbanaccessregulations.eu](http://www.urbanaccessregulations.eu) fournissent des informations utiles.

**Eurocar Vacances Inc.**

Distributeur Maggiore Canada

1883 rue Sherbrooke Est | Montréal (QC) | H2K 1B6

1.888.285.8384

## Dépôt et Paiement

**Dépôt:** Lors de la prise du véhicule, une carte de crédit valide - au nom du titulaire du bon d'échange - devra être présentée comme garantie pour tout frais supplémentaire anticipé et non couvert par la somme prépayée lors de la réservation. Une pré-autorisation bancaire sera effectuée pour bloquer le montant du dépôt. Les frais ne seront facturés sur la carte de crédit, le cas échéant, qu'après la restitution du véhicule. Montant du dépôt de garantie : 300 €.

**Cartes acceptées :** Amex, Diners, Discover, Visa, MasterCard, Visa carte débit, MasterCard carte débit.

**Non acceptés :** Bancomat, Visa Electron, carte Maestro, carte Cirrus, carte JCB, carte prépayée, carte de débit, carte de paiement numérique, comptant.

**Bon d'échange Prépayé – Prepaid Voucher:** Doit être présenté obligatoirement à la prise de véhicule et être émis au nom et prénom du locataire (il peut y avoir des frais en cas de changement de nom du conducteur principal une fois sur place). Les journées additionnelles non-couvertes par le bon d'échange seront facturées selon les tarifs publiés du loueur à la remise du véhicule.

## Abandon

**Domestique (sur le continent):** Il est permis de prendre et de remettre le véhicule dans des centres différents en Italie. Le frais d'abandon domestique est inclus dans le plan Super sans franchise de Maggiore.

**Exceptions :**

Sardaigne: non-autorisé.

International: non-autorisé.

## Procédure lors de la prise du véhicule

Peu importe le plan d'assurance souscrit, un dépôt de garantie sera prélevé sur la carte de crédit du titulaire pendant toute la durée de location. Ce montant peut varier selon le loueur et le pays visité. Des assurances complémentaires relatives aux franchises et autres garanties telles que crevaison, bris de glace, bagages, effets personnels, assistance routière supplémentaire (...) seront proposées par le loueur et peuvent être souscrites lors de la livraison. Il est important de noter qu'une fois ces assurances acceptées, aucun remboursement ne sera accepté. Il est important d'exiger une inspection du véhicule avant et après la remise du véhicule. Des frais supplémentaires et administratifs pourraient être facturés en cas d'incidents/accidents non-déclarés ou non-responsables (rayures, impacts etc). Si le véhicule réservé par le client n'est pas disponible au moment de la prise, Maggiore est tenu d'offrir un autre véhicule de catégorie similaire - ou supérieur si aucun véhicule similaire n'est disponible - au client. Si le surclassement offert par Maggiore est refusé par le client, aucun remboursement ne sera accepté.

## Procédure lors de la remise du véhicule

La location se termine par la restitution du véhicule, de ses clés et de ses papiers au comptoir du loueur, à un agent Maggiore. Au moment de la remise du véhicule, le client est tenu de vérifier l'état de la voiture avec le représentant Maggiore. Si le véhicule n'est pas conforme au contrat de location, le client est tenu responsable de remplir un rapport faisant mention des dommages causés au véhicule. Si le client ne peut vérifier l'état de véhicule avec un représentant, il autorise donc Maggiore à facturer tout dommage signalé sur la voiture. Si le véhicule est restitué en dehors des heures d'ouverture, le client en a la responsabilité jusqu'à l'ouverture du lieu de restitution. Dans les deux cas, le client doit impérativement remplir la section du contrat de location signalant l'état de la voiture, accident ou non. Dans l'hypothèse où le véhicule serait restitué sans ses clés, celles-ci seront facturées au locataire ainsi que, s'il y a lieu, les frais de rapatriement du véhicule. Le loueur ne peut en aucune façon être tenu responsable des biens qui auraient été oubliés dans le véhicule à l'issue de la location. Toute restitution du véhicule avant la date et l'heure mentionnées sur le Contrat de location ne saurait donner lieu à un remboursement.

## Procédure en cas d'accident et de vol

Le locataire doit informer le fournisseur Maggiore de tout accident dans les 24 heures maximum suivant l'incident, il se doit de compléter le rapport d'accident (constat à l'amiable ou rapport de police) en y incluant tous les détails du conducteur et du tiers impliqué, ce document doit être remis au comptoir Maggiore dans les 24h suivant l'accident. Dans le cas d'un accident ou du vol du véhicule, les locataires doivent impérativement appeler les autorités de police et contacter l'assistance routière Maggiore. La non déclaration d'accident ou de vol dans les délais prescrit peut entraîner l'annulation des couvertures d'assurance. En cas de bris ou de mauvais fonctionnement du véhicule, contactez l'Assistance Routière afin d'obtenir la procédure à suivre.

**Eurocar Vacances Inc.**

Distributeur Maggiore Canada

1883 rue Sherbrooke Est | Montréal (QC) | H2K 1B6

1.888.285.8384

## L'Assistance Routière

Une assistance routière de base 24 heures est disponible pour urgence. En cas de panne ou d'accident, vous êtes prié d'appeler le numéro fourni avec votre contrat. *NB : en période de pointe, une attente de 30 minutes est possible.* Les clients peuvent devoir régler certaines prestations (taxi, réparations, remorquage...). Il est important de garder tous les reçus ou factures détaillés pour bénéficier d'un remboursement à la fermeture du contrat.

Une **Assurance Assistance Routière Complémentaire** est offerte à destination pour couvrir tous frais non-remboursables en cas de panne ou d'accident résultant d'une panne ou erreur de carburant, la casse ou la perte des clés du Véhicule, les pannes de batterie ainsi que les crevaisons et/ou détérioration de pneumatiques. Cette Assurance doit aussi être souscrite pour bénéficier de [l'Assistance Routière sur les autoroutes](#)

**Pour connaître les garanties complètes, les couvertures maximales et les exclusions, veuillez-vous référer aux conditions officielles du loueur disponibles à destination.**

## Assurance Collision & Dommages sans franchise (SCDW)

**Le plan SUPER de Maggiore** inclut l'Assurance SCDW. Celle-ci élimine la responsabilité financière du locataire et supprime la franchise en cas de dommages sur le véhicule (excluant les dommages causés aux vitres, aux pneus, aux rétroviseurs et à l'intérieur du véhicule). Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que du frais administratif d'ouverture de dossier. Les couvertures de l'Assurance SCDW tombent en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés ou si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

## Assurance Vol sans franchise (STP)

**Le plan SUPER de Maggiore** inclut l'Assurance STHW. Celle-ci élimine la responsabilité financière du locataire et supprime la franchise en cas de vol du véhicule.

**Exception : La responsabilité du conducteur ne peut être totalement éliminée si le vol du véhicule est commis dans les régions italiennes suivantes : Campanie (région de Naples), Pouilles (région de Bari), Basilicate (région de Potenza et Matera). Franchise de 500€ pour catégories Mini et Économique Manuelle et 750€ pour toutes les autres catégories.**

Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que du frais administratif d'ouverture de dossier. Les couvertures de l'Assurance STHW tombent en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés ou si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

## Assurance responsabilité civile aux tiers (RCA)

**Inclus avec tous les plans.** Cette assurance couvre la responsabilité civile obligatoire du conducteur d'un Véhicule à l'égard des tiers au titre d'un dommage causé à leurs biens, d'un préjudice corporel ou d'un décès découlant d'un accident survenant pendant la conduite du Véhicule. Cette Couverture est une obligation légale et son coût est inclus dans les frais de location. L'assurance Responsabilité Civile aux tiers ne comprend pas le préjudice corporel ou décès que le conducteur, au moment de la collision, peut subir *ou* tout dommage causé à vos biens et effets personnels transportés *ou* tout dommage causé au Véhicule.

Sous réserve de violation grave des lois en vigueur (y compris les règles applicables du Code de la route), si des lois et/ou règlements sont enfreints, il pourra être demandé au locataire de rembourser tout ou en partie des coûts engagés par l'assureur au titre de l'incident ou accident.

## Exclusions

**Le vol des effets personnels ou des marchandises dans le véhicule n'est pas couvert. Les couvertures d'assurances ne sont pas valables en cas de :**

- Dommages causés volontairement ou par négligence, par une mauvaise utilisation ou non-respect des règles de conduite du véhicule et des conditions d'utilisation
- Dommages aux toits (mauvais calcul de la hauteur des véhicules ou des objets qui sortent du véhicule)
- Dommages aux vitres, vol de pneus, des roues (crevaisons etc.) - sauf si achat d'une assurance optionnelle
- Dommages causés à l'embrayage ou Erreur sur le type de carburant utilisé
- Dommages à l'intérieur du véhicule (brûlures de cigarette etc...)
- La perte des clés est considérée comme étant de la négligence et peut entraîner l'annulation des couvertures
- D'utilisation pour des locations avec chauffeur (à but professionnel)
- Non-respect de l'obligation du conducteur de remplir un constat d'accident dans les 24 heures suivant le sinistre ou de prévenir les autorités compétentes.

**Eurocar Vacances Inc.**

Distributeur Maggiore Canada

1883 rue Sherbrooke Est | Montréal (QC) | H2K 1B6

1.888.285.8384

## Services, Accessoires & Suppléments

Les services, les accessoires et les suppléments offerts à destination doivent être commandés au moment de la réservation ou au moment de la prise. Tarifs payables à destination et sous réserve de disponibilité. Toutes options que vous déciderez de prendre au moment de la signature du contrat du loueur seront directement chargées sur votre carte de crédit. Les prix peuvent changer sans préavis – En cas de divergence, les frais affichés au comptoir de livraison/restitution prévalent.

### Équipements spéciaux, services et suppléments

Tous les prix mentionnés ci-dessous sont payables à destination et incluent la TVA de 22%.

<b>Frais d'Aéroport :</b>	Inclus
<b>Frais de Gare :</b>	Inclus
<b>Taxe Routière (VRF):</b>	Inclus
<b>Frais d'abandon domestique:</b>	Inclus
<b>Assistance Routière Complémentaire (RSN):</b>	Tarif de 7.20€ par jour, maximum de 105.20€ par location
<b>Jeune conducteur 19-24 ans (AYD):</b>	Tarif de 25.66€ par jour, maximum 15 jours facturés
<b>Conducteur additionnel (ADD):</b>	Tarif de 14.64€ par jour, maximum 15 jours facturés
<b>Frais transfrontalier:</b>	Tarif de 7.20€ par jour, maximum 4 jours facturés
<b>Siège bébé 0-15 kg (BBS):</b>	Sur demande
<b>Rehausseur 15-36 kg (CBS):</b>	Sur demande
<b>Chaînes à neige (SNC):</b>	Tarif de 9.82€ par jour, maximum 5 jours facturés. <i>Obligatoire dans certaines régions d'Italie pendant la saison hivernale.</i>
<b>Système de Navigation (GPS):</b>	Tarif de 19.98€ par jour, maximum de 200€ par location
<b>Travel Companion (TCT):</b>	Tarif de 20.74€ par jour. <i>Le Travel Companion est un appareil mobile offrant appels et data illimités, GPS et Wifi.</i>
<b>Service Hors des Heures d'ouvertures:</b>	Sur demande, nous contacter. <i>En cas de retour en dehors des heures d'ouverture, le locataire est responsable de son véhicule jusqu'à la réouverture de l'agence.</i>

### Pénalités

**Frais administratif en cas de dommage, d'accident et/ou incident :** Frais administratif de 46.36€ facturé au client pour tout dommage constaté sur le véhicule lors de la remise.

**Frais administratifs en cas d'infraction routière ou de péage impayé :** Frais administratif de 48.80€ facturé au client pour chaque traitement de contravention reçue ou de péage impayé. Maggiore doit attendre la réception des amendes des autorités gouvernementales et/ou le rapport des péages avant de facturer des frais administratifs.

**Frais de remplissage (RIF):** En cas de carburant manquant, un frais de service de 6.10€ sera facturé au client en plus du coût du carburant manquant.

**Des frais additionnels seront facturés en cas de :** Dommage ou non-retour d'éléments inclus dans le véhicule lors de la prise ; clés, documents (constat à l'amiable etc), Restitution du véhicule sans carburant ou en cas de panne de carburant.

**Pénalités en cas d'équipements non retournés ou endommagés :** Vous réferez à liste de prix affiché en agence.

**Frais d'annulation :** 3% du montant payé lors de la réservation. Frais minimum de 50\$ par réservation.

**Non présentation du conducteur (No Show):** Aucun remboursement des jours non-utilisés, aucun remboursement en cas de non présentation du conducteur le jour de la prise du véhicule (no-show). Le conducteur a un délai maximal de 48 heures ouvrables pour annuler sa réservation via Eurocar TT. Passé ce délai, le conducteur aura un maximum de 2 heures avant l'heure de prise pour annuler sa réservation directement avec le comptoir Maggiore. Passé ce délai, l'annulation sera considérée comme une non-présentation du conducteur et aucun remboursement ne pourra être effectué au client.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer des réglementations (vignettes, péages, code de la route, pneus d'hiver...) des différents pays couverts par l'Assurance et l'Assistance de la compagnie de location. Les péages routiers (ou autres taxes routières), les amendes et les frais de stationnement ou de vignettes sont non-inclus et non-remboursables.

Eurocar TT est une compagnie indépendante agissant à titre d'intermédiaire entre le client (ou l'agence de voyage) et le loueur. Elle n'assume aucune responsabilité découlant de problèmes rencontrés à destination en ce qui concerne les délais de livraison, la disponibilité d'un véhicule, les dommages matériels, corporels ou moraux découlant des agents ou représentants à destination. Maggiore et Eurocar TT ne peuvent être tenus responsables pour des problèmes suite à la création de dossiers, l'agence de voyage ou le client.

Veillez noter que les délais de traitement du Service Réclamation du loueur sont généralement de 4 à 9 semaines.

#### Eurocar Vacances Inc.

Distributeur Maggiore Canada

1883 rue Sherbrooke Est | Montréal (QC) | H2K 1B6

1.888.285.8384